



LICENCE AYANT DROIT
SAISON 2026 / 2027

INFORMATIONS PERSONNELLES

NOM : Prénom :

Date de naissance : / / à

N° Licence :

Adresse :

Code postal : Localité :

- | | |
|--|--|
| ☐ Membre du comité de direction | ☐ Membre de commission départementale |
| ☐ Observateur | ☐ Délégué |
| ☐ Membre Honoraire | ☐ Arbitre Honoraire |
| ☐ Autre | |

Tout membre du district (Comité de Direction, Commission départementale, Observateur, arbitre honoraire et membre honoraire...) doit s'acquitter d'une cotisation.
Pour la saison le montant est fixé à 33,00 € pour les membres actifs et pour les membres honoraires. En retour, il est délivré une licence « ayant droit ».
Merci de renseigner le présent document et de nous le retourner, accompagné de votre règlement (chèque établi à l'ordre du District de Football de la Haute-Vienne).

Date :

Signature

DISTRICT DE LA HAUTE-VIENNE DE FOOTBALL

4 rue de La Rochefoucauld - BP 1036 - 87050 Limoges Cedex



district@foot87.fff.fr



<https://foot87.fff.fr/>



05.55.77.35.40



facebook

